

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Band:** 79 (2007)

**Heft:** 1

**Artikel:** La section de Zurich de l'ASH crée de nouvelles places d'apprentissage dans les coopératives d'habitation

**Autor:** Omoregie, Rebecca

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-130094>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La section de Zurich de l'ASH crée de nouvelles places d'apprentissage dans les coopératives d'habitation

Tout le monde l'affirme: il faut plus de places d'apprentissage. La section de Zurich de l'ASH agit en lançant un concept permettant la création de nouvelles places de formation. Ce projet, soutenu financièrement par le fonds de solidarité de l'ASH, donne déjà des résultats encourageants. Uniquement en ville de Zurich, les coopératives forment aujourd'hui près de 50 apprentis. A fin août 2006, plus de 70 000 jeunes ont commencé leur apprentissage en Suisse. Très tôt les jeunes sont confrontés aux dures réalités du marché du travail. Personne ne conteste le fait qu'il faudrait plus de places d'apprentissage. Les coopératives d'habitation peuvent, elles aussi, apporter leur contribution. Cependant, beaucoup de coopératives hésitent à faire ce pas. Non pas parce qu'elles refusent d'assumer leur responsabilité sociale, mais parce qu'elles ne s'en croient pas capables.

### Le rôle des coopératives

Il y a deux ans, lors d'une consultation de l'ASH Suisse auprès de ses membres, 19 coopératives déclaraient former des apprentis. 34 places d'apprentissage étaient annoncées, dont 21 dans la région zurichoise. Pas suffisant estime la section de Zurich de l'ASH. Elle invite ainsi ses membres à soutenir la création de nouvelles places d'apprentissage et de professionnaliser la formation de leurs apprentis.

Tout d'abord il s'agissait de mieux connaître la situation et de savoir qui formait les apprentis et dans quelles professions. Pour la section de Zurich, il était indispensable que les respon-

sables de la formation collaborent et se mettent en réseau. Elle organisa une rencontre à laquelle les coopératives furent invitées à confronter leurs expériences et leurs projets de création de places d'apprentissage. «Ces échanges ont permis de faire ressortir les exigences de la formation et les difficultés que cela représente pour les petites coopératives», se rappelle la responsable du projet Monika Sprecher.

### Ensemble c'est plus facile

Dans une association professionnelle, plusieurs entreprises collaborent pour former un (une) apprenti(e). Elles peuvent ainsi se répartir les différents aspects de la formation. Certaines coopératives zurichoises profitent de cette possibilité. L'administration de la section forme également, depuis l'été 2006 et dans le cadre du «Berufslehverbund ZH» un apprenti de commerce. «C'est un gros avantage car l'association s'occupe de toute l'administration; nous pouvons ainsi nous concentrer sur la formation» explique Monika Sprecher. «Nous pouvons également confier à d'autres entreprises certains aspects de la formation comme par exemple la gestion du personnel.»

Dans le cadre des offres de formation continue de l'ASH, la section de Zurich propose à ses apprentis un cours sur le but et l'activité des coopératives. Celles et ceux qui font un apprentissage dans une coopérative d'habitation expérimentent, chaque jour, toutes les valeurs du mouvement coopératif. «C'est important de donner à des jeunes gens la possibilité de découvrir ce qu'est une coopérative» souligne Monika Sprecher.

### Premiers succès

Le 3<sup>e</sup> pilier du projet représente les conseils que la section prodigue à ses membres. Monika Sprecher, en tant qu'enseignante diplômée et experte aux examens de fin d'apprentissage des apprentis de commerce, apporte le savoir-faire et soutient les coopératives dans toutes les questions relatives à la création de nouvelles places d'apprentissage. «J'ai par exemple conseillé une coopérative qui, spontanément, voulait offrir une place d'apprenti de commerce. Son personnel, pour la plupart à temps partiel, représentait un handicap pour le suivi de la formation. En revanche, elle avait la possibilité d'engager un apprenti agent d'exploitation» déclare-t-elle.

L'engagement de l'ASH Zurich pour la création de places d'apprentissage porte déjà ses fruits. Actuellement 47 jeunes gens sont en formation dans 26 coopératives d'habitation. La plupart dans le domaine commercial. Dans le domaine de l'entretien, le nombre d'apprentis est en progression. «Les coopératives sont idéales pour cette formation» dit Monika Sprecher. Peintre et jardinier sont également des professions exercées dans les coopératives. La cheffe du projet se réjouit de voir que l'action porte ses fruits et qu'ainsi des jeunes trouvent, au début de leur vie professionnelle, un appui et un accompagnement.

*La section de Zurich et particulièrement Monika Sprecher sont à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire: 043 204 06 33 – info@svw-zh.ch*

Texte: **Rebecca Omoregie**  
Wohnen n° 9-2006

Résumé et traduction: **Michel Stullet**